

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 12

Artikel: Du passage des alpes par Annibal [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-357755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au milieu de la nuit, dans un moment où tout avait une grande importance, et l'on ne me permettait pas même de demander où je devais aller. Je partis donc avec mon fidèle cheval isabelle, que tant de fatigues ne décourageaient pas plus que son maître, et qui avait de moins l'inquiétude morale de ne pouvoir bien accomplir des missions si singulièrement données... »

On conviendra que, si les plans de campagne étaient admirablement bien combinés, le détail laissait fort à désirer. Ce sont là dans l'exécution d'un tableau les négligences des grands maîtres. Elles sont fortes cependant; elles faillirent avoir leur résultat fatal à Eylau; elles l'eurent, à l'avant-veille de Waterloo, dans les ordres expédiés, dit-on, et non parvenus à Ney dès le point du jour du 16 juin, pour occuper les Quatre-Bras. Est-il donc nécessaire que dans une armée bien ordonnée les choses se passent ainsi? Je crois pouvoir affirmer que dans une armée non plus conquérante, non plus individualisée dans un Alexandre, mais toute patriote et toute nationale, elles se passeraient autrement⁽¹⁾.

Après la conquête de la Prusse, Napoléon avait deux partis à prendre: ou bien s'allier en Prusse avec le parti français, s'y appuyer, bien traiter cette puissance, la relever, la désintéresser pour l'avenir; ou bien la pousser à bout, l'abaisser sans pitié, poursuivre la guerre contre les Russes et contre les débris de l'armée prussienne en relevant la Pologne. Napoléon penchait vers ce dernier parti, et il commençait dès lors à entrer sans retour possible dans le système d'exagération qui devait forcer tous les ressorts, ceux de la guerre comme ceux de la politique. Jomini, qui était un politique aussi, eut l'idée de raisonner à ce moment, de confier son raisonnement au papier, et de faire une tentative auprès de l'empereur. Dans une lettre adressée plus tard au duc de Bassano, il exposait ainsi sa conduite et sa démarche, qui paraîtra singulière assurément et des plus osées à pareille heure:

(A suivre.)

DU PASSAGE DES ALPES PAR ANNIBAL. (2)

(Fin.)

II. *Sources accessoires.*

Les prétendues difficultés que l'on éprouve à faire concorder le récit de Polybe avec la route du Mont-Genèvre, ou, du moins, la possibilité prétendue de faire concorder encore mieux certains détails du récit de Polybe avec d'autres routes,

(1) M. de Canouville, un homme de la société, que les gens de mon âge ont connu, et qui avait été attaché à la cour du premier empire, racontait l'anecdote suivante. Un jour, il vit un de ses amis, un jeune officier d'état-major qui, en descendant l'escalier qui menait au cabinet de l'empereur, semblait tout occupé à fourrer sa jambe dans l'un des contours de la grille de fer formant la rampe. « Et que diable fais-tu là? » lui dit Canouville. — « Je me donne une entorse, » dit l'officier d'ordonnance. Et il lui montra un ordre qu'il était chargé de porter, écrit de la main de l'empereur et parfaitement illisible. « Et comme il n'y a pas d'explication à demander, ajouta l'officier à l'entorse, j'ai mon excuse, et je le laisse à porter à un plus habile que moi. Qu'il s'en tire comme il pourra! »

(2) Voir notre précédent numéro.

est l'origine des différents systèmes entre lesquels se partagent les écrivains qui ont discuté la question dont nous nous occupons. Dès lors, si Polybe s'est prononcé lui-même en faveur du Mont-Genève, la controverse prend fin immédiatement ; la discussion n'est plus possible.

Il est très vrai que dans la partie du texte de Polybe que nous avons analysée aucun nom de lieu n'est mentionné pour toute la traversée des Alpes ; il existe en revanche un passage de Polybe conservé et relaté par le géographe Strabon qui, s'il est authentique, trancherait la question de la manière la plus positive. Il porte que, *selon Polybe*, les Romains connaissaient seulement quatre passages au travers de la chaîne des Alpes : le premier parcourant le territoire des Ligyens (ou Ligures) le long des côtes de la mer. Le second est plus au nord, par les défilés des Taurini (*Saltus Taurinorum*), *c'est celui par lequel passa Annibal* ; le troisième traverse le territoire des Salasses, le quatrième est chez les Rhétiens⁽¹⁾.

Evidemment, si les mots « *c'est celui par lequel passa Annibal* » sont de Polybe, la question est tranchée ; il serait trop absurde d'opposer le sens conjectural de Polybe à l'affirmation précise de ce même auteur. Aussi a-t-on recouru à l'expédient d'attribuer cette phrase incidente à Strabon.

Fût-elle, comme on veut bien le dire, une adjonction de Strabon, cette phrase aurait encore de l'importance, car elle prouverait que pour Strabon, le géographe le plus instruit de l'antiquité, l'opinion de Polybe n'était pas douteuse et que cette opinion était concordante avec la sienne propre, tout comme elle le serait avec la narration de Tite-Live, auquel Polybe a été opposé.

Au témoignage de Polybe, rapporté par Strabon, s'en joignent quelques autres qui, sans être aussi décisifs, ont bien aussi un certain poids.

a) Pompée s'étant rendu dans la province romaine des Gaules et de là en Espagne, l'an 76 avant J.-C., pour combattre Sertorius, écrit au sénat, d'après un fragment de Salluste que l'on a conservé, qu'il a fait ouvrir au travers des Alpes une route plus commode que celle dont se servit Annibal⁽²⁾. Quelle est cette route ? Nous ne le savons pas exactement ; mais Appien⁽³⁾ dit que cette route était entre le Rhône et le Pô. On croit généralement que c'est le Mont-Cenis par où, du temps d'Auguste, le roi Cottius fit construire une route plus commode qu'aucune de celles dont on s'était servi jusqu'alors. Puisque Pompée explique que la direction prise par lui est nouvelle et qu'elle est plus facile que celle d'Annibal, il faut en conclure que la direction prise par Annibal était la plus usitée au temps de Pompée et qu'elle était rapprochée de celle de Pompée.

Ces deux conditions sont remplies par la route du Mont-Genève que les Romains ont pratiquée longtemps avant celle du Mont-Cenis et qui aboutit précisément au même point.

b) Varro raconte, d'après le témoignage de Servius⁽⁴⁾, que l'on passe les Alpes le long de la côte ligurienne, par le col qu'Annibal traversa, par celui qui servit à Pompée dans la guerre d'Espagne, par celui qu'employa Asdrubal et par les Alpes Graies. Comme selon la plupart des auteurs anciens, Asdrubal vint en Italie par le même chemin que son frère, les cinq voies du commentateur de Virgile se réduisent à quatre et ces quatre passages, énumérés en allant du sud au nord, sont les trois premiers passages indiqués par Polybe et le Mont-Cenis, passage de Pompée, qui est entre le Mont-Genève et le col du Petit-St-Bernard.

Comme on voit, le fragment cité par Servius explique clairement la lettre de Pompée dont le passage ne peut être que le Mont-Cenis et non point le Petit-St-

(¹) Liv. IV, p. 209.

(²) Iter aliud atque Hannibal nobis opportunius patefecit. Epistolæ Pompeii ex Sallust. Hist. I. III.

(³) Bell. civil. L. I, c. 109.

(⁴) Ad Virg. Aen. X, 13.

Bernard ; d'où il résulte que le passage d'Annibal est le Mont-Genèvre, d'après Pompée comme d'après Polybe et Strabon.

c) Non-seulement Tite-Live a raconté le passage d'Annibal, comme nous l'avons vu plus haut, mais ensuite⁽¹⁾ il a discuté deux opinions différentes de la sienne, qui avaient des partisans déjà de son vivant.

D'abord l'opinion de ceux qui croyaient qu'Annibal passa par le Grand-St-Bernard, et qui est fondée sur le nom de Pennines donné aux Alpes de cette région. On sait aujourd'hui que ce nom n'a aucun rapport avec celui des Pœni ou Carthaginois et que le passage du Grand-St-Bernard ne fut connu des Romains qu'environ deux siècles plus tard⁽²⁾.

Tite-Live réfute ensuite l'opinion d'un certain Lucius Cælius Antipater qui prétendait qu'Annibal avait passé par le Cremonis jugum. Le contexte démontre qu'il s'agit ici des Alpes Grajes, soit du passage du Petit-St-Bernard. Cremonis jugum n'a aucun rapport avec Crémone, cela va sans dire, mais ce nom se retrouve encore dans Cramont, haute montagne qui domine le col du Petit-St-Bernard.

A l'égard des deux passages ci-dessus, Tite-Live remarque qu'ils faisaient tous deux descendre Annibal non chez les Taurini, mais dans le pays montagneux des Salasses (Aoste), d'où il serait arrivé chez les Lybui-Galli. Ceux-ci sont les mêmes qu'on nommait aussi Lybui-Saluvii, ils habitaient aux alentours de Vercceil.

d) La source la plus ancienne citée par Tite-Live est Lucius Cintius Alimentus, plus ancien même que Polybe, et l'un des plus vieux annalistes de la République. Cintius, qui avait été prisonnier d'Annibal, disait avoir entendu ce général avouer que depuis le passage du Rhône jusqu'à sa descente en Italie, *dans le pays des Taurini*, il avait perdu 56,000 hommes et un grand nombre de chevaux.

Ce document important nous montre que Polybe et Tite-Live n'ont point exagéré les pertes qu'Annibal éprouva dans les Alpes et confirme son arrivée dans la vallée de Suze et non point dans la vallée d'Aoste. Si Polybe a dit, comme nous l'avons noté plus haut, que l'arrivée en Italie eut lieu chez les Insubres, la raison en est facile à donner. Lorsqu'Annibal arriva, les Insubres étaient déjà en guerre avec les Taurini et les premiers possédaient alors et venaient peut-être d'enlever aux derniers le nord de leur territoire, contrée que les Taurini recouvrirent plus tard.

Comme les Gaulois Insubres étaient depuis longtemps en intelligence avec Annibal, il se pourrait qu'ils se fussent avancés du côté de Suze précisément dans le but de faciliter l'arrivée des Carthaginois.

e) Ammien Marcellin⁽⁵⁾ a suivi la version de Tite-Live. A partir de l'île des Allobroges, dit-il, Annibal vint par le pays des Tricastins et l'extrême bord de celui des Vocontiens dans les défilés des Tricoriens. Il est à remarquer que dans ce passage Ammien a laissé de côté cette expression *ad lœvam* du texte de Tite-Live qui a donné tant de mal aux commentateurs. Silius Italicus⁽⁴⁾ répète les mêmes détails :

“ Jamque Tricastinis incedit finibus agmen.

“ Jam faciles campos, jam rura Vocontia carpit. »

III. Des divers systèmes.

La littérature du sujet est très vaste. Sans avoir la prétention d'être complet,

(1) L. XXI, c. 38. Cum inter omnes constet eo magis miror ambigi, quanani Alpis transierit et vulgo credere Pœnino. Atque indè nomen ei jugo Alpium inditum. Transgressum Cœlium per Cremonis jugum dicere transisse. Qui ambo saltus eum, non in Taurinos, sed per Salassos montanos ad Lybuos Gallos deduxerint.

(2) Pline reproduit l'opinion qui préfère le Grand-St-Bernard.

(3) Liv. XV, 10 et 11.

(4) L. III, veri 466.

surtout pour les auteurs les plus récents, nous pouvons cependant fournir une assez longue liste.

A. Pour les passages situés autour du Mont-Viso je citerai :

Le marquis de St-Simon. Histoire de la guerre des Alpes, ou campagne de 1744.

Amsterdam 1770.

Lipsius. Centur I, ad Belg. Epist. XLIII.

C. Denina. Tableau de la Haute-Italie. 1805.

B. Pour le Mont-Cenis :

Simmier. Valesiae et Alpium descriptio. Tiguri, 1574.

Grosley. Observations sur l'Italie. T. I. 1764.

de Haller. Helvetien unter den Römern. Th. II, p. 49.

Abauzit, œuvres diverses, T. II, p. 151. 1773.

Graf zu Stollberg. Reise Hambourg 1822.

Millin Voyage en Savoie et en Piémont. Paris 1816.

Mannert. Géographie d'Italie. 1823.

Jean de Muller. Recens. von meinen Reisewerken. T. X, p. 354.

Laraiza, J.-L. Histoire critique du passage des Alpes. Paris 1826.

de Saussure. Voyage dans les Alpes. Neuchâtel 1796.

Albanis-Beaumont. Description des Alpes grecques et cottiennes. 1806.

Uckert. Geographie der Griechen und Römer. T. II, p. 560.

C. Pour le passage du Petit-St-Bernard :

Ferguson. Geschichte der Römischen Republik. Th. I, p. 173.

Le général Melville. Monthly repertory of English Litter, n° 67, octobre 1812.

P.-A. de Luc. Histoire du passage des Alpes. Genève 1818.

Wickham et Cramer. Dissert. of the passage of Hannibal. London 1820.

Zander. Der Heerzug Hannibals. Göttingen 1828.

Long. Esq. The March of Hannibal. 1831.

Mommsen. Histoire romaine. T. II.

D. Pour le Grand-St-Bernard :

Cluverius. Italia antiqua. 1624.

Chr. de Loges. Essais historiques sur le mont St-Bernard. Montpellier 1789.

Withaker. Dissert. on the passage of Hannibal. Oxford 1820.

Villars. Mag. Encyclop., VII, 5, 520.

De Rivaz. Mémoire pour prouver que le passage d'Annibal a eu lieu par le Grand-Saint-Bernard Moniteur du 30 décembre 1813.

Delandine. Mémoires bibliogr. et litt.

L'abbé Ducis. Revue savoisienne. 1868.

E. Pour le Mont-Genève :

Chorier. Histoire du Dauphiné. 1661.

Bouche, Hon. Histoire chron. de Provence. 11 vol. 1664.

Le chevalier Folard. Commentaire sur Polybe. Paris 1753.

Walther. Celtische Alterthümer. Berne 1783, p. 27.

Dutens. Itinéraire. Paris 1778.

Le comte *Fortin d'Urban.* Antiquités de la Vaucluse, 1808, et 2 dissertations de 1818 et 1819.

De Vaudoncourt. Histoire des campagnes d'Annibal en Italie. Milan 1812.

D'Anville. Notice sur l'ancienne Gaule, p. 58, et carte pour l'expédition d'Annibal, dans Rollin. Hist. rom., T. IV.

Gibbon. Histoire de l'Empire romain. T. II, p. 223.

Letronne. Journal des Savants. 1819, p. 22.

Amédée Thierry. Histoire des Gaules. Tome I, p. 269 et suiv.

L'examen que nous avons fait des sources nous dispensera de nous arrêter beaucoup à la critique des systèmes. Les modernes ayant été informés de ce qui concerne le trajet d'Annibal dans les Alpes par les anciens, ne sauraient avoir la

présomption de croire qu'ils en savent plus qu'eux sur ce sujet. Dès lors, si, comme nous pensons l'avoir démontré, les anciens, loin d'être divisés entr'eux, sont à peu près unanimes, la question doit être envisagée comme tranchée d'une manière définitive. Cependant quelques observations touchant les systèmes opposés pourront encore avoir une certaine utilité.

En faveur des passages autour du Mont-Viso on n'a proposé que deux arguments un peu sérieux. Le premier est le parcours indiqué par Tite-Live du pays des Tricastins et la position du chef-lieu de ce peuple à St-Paul trois châteaux. Mais l'accord des sources principales pour faire remonter Annibal jusqu'à l'île des Allobroges, où il rétablit Brancus, détruit entièrement cet argument. Faire revenir Annibal sur ses pas de l'Isère jusque bien au-dessous de l'embouchure de la Drôme est réellement inadmissible.

Le second argument est tiré d'une expression du récit de Polybe ; après la prise de la ville où habitait la peuplade qui attaqua la première, au début de l'ascension des Alpes, il est dit qu'Annibal, étant arrivé chez un autre peuple, les habitants du pays vinrent à sa rencontre avec des rameaux verts. Ces mots ont été traduits par *rameaux d'olivier*. St-Simon en a conclu que le peuple dont il s'agit devait habiter la vallée de Barcelonnette, au nord de laquelle on n'aurait plus trouvé l'olivier.

Ces considérations ont peu de force en présence de celles que l'on pourrait leur opposer : la clarté des textes qui indiquent un autre passage, le défaut d'harmonie dans les distances, les raisons qu'avait Annibal de passer plus au nord afin d'éviter la poursuite de Scipion ; enfin la difficulté excessive du chemin qu'on lui fait parcourir.

Pour le Grand-St-Bernard je ne vois pas non plus de motifs vraiment recevables.

On se met en opposition directe avec Tite-Tive, sans être pour cela soutenu par l'autorité de Polybe. D'ailleurs : 1^o Le nom d'Alpes pennines n'a qu'un rapport fortuit avec Poenii. Penninæ vient de *Penn* qui en Celte signifie sommet, tête ; tout comme *Craig*, dont on a fait Grajes, ne vient nullement de Græci.

2^o Les distances sont inconciliables ; du passage du Rhône au pied des Alpes, c'est-à-dire à Octodurum (Martigny) on compterait 545 milles romains, c'est le double du chiffre donné par Polybe. En revanche la traversée des Alpes est beaucoup trop courte et l'on ne trouve aucune ville quelconque entre Martigny et Aoste, ni aujourd'hui, ni autrefois.

3^o Il n'est question dans les récits du passage des Alpes qui servent de sources, ni des Véragri, ni des Sédunenses, ni des Nantuates, seuls peuples avec lesquels Annibal eût eu à combattre en suivant cette direction.

4^o Il n'est pas même question du Léman qu'on aurait cependant dû côtoyer. Est-il croyable que Polybe eût absolument négligé d'en parler, que cet historien, qui dit avoir suivi pas à pas l'expédition qu'il raconte, eût fait comme s'il avait ignoré l'existence de ce vaste bassin ?

5^o En outre tous les arguments concernant la descente en Italie qui peuvent être opposés au col du Petit-St-Bernard, s'appliquent au Grand dans la même mesure.

Le passage du Petit-St-Bernard est loin de présenter des difficultés aussi insurmontables. La distance entre le confluent de l'Isère et du Rhône et la vallée d'Aoste est à peu près la même que celle qu'on aurait à parcourir de ce même confluent jusque dans la vallée de Suze. À la vérité on ne saurait dire que la vallée d'Aoste soit très près de la plaine du Pô ; on y aboutit après un assez long parcours.

Quelques faits particuliers ont paru militer en faveur du Petit-St-Bernard, qui, examinés de près, n'ont guère soutenu l'examen.

Le plateau d'argent trouvé en 1714 près du village nommé le Passage, entre

Bourgoin et St-Genis, avec l'image d'un lion et d'un palmier, n'est carthaginois qu'en imagination. (¹)

Les os d'éléphant recueillis dans le voisinage du Petit-St-Bernard, si ce ne sont pas tout simplement des fossiles, ce qui est le plus probable, pourraient appartenir à l'armée de Marc-Antoine qui, 164 ans plus tard, prit cette route pour opérer sa retraite de la Haute-Italie, dans les circonstances les plus défavorables (²).

Les deux médailles crues carthaginoises, trouvées à Aoste dans un jardin, ont été considérées dès lors comme monnaies celtes (³).

Quant au rocher blanc défendu par Annibal pendant la nuit de la seconde attaque et que M. de Luc a vu au-dessus de Scex, il est bien peu de défilés un peu longs dans lesquels on n'en trouvera pas.

J'en dirai autant de cet endroit de la descente où il fallut refaire le chemin, rompu et emporté par un éboulement.

En jetant les yeux sur notre carte on voit trois variantes au tracé qui désigne le passage par le Petit-St-Bernard. Celui qui remonte l'Isère dans tout son cours est au fond le plus naturel ; je l'ai tiré de la carte de M. Long qui cherche à l'accorder avec le texte de Polybe, comme suit : de Culare (Grenoble) à la Buissière 22 milles. L'ascension des Alpes commence :

de la Buissière à l'Hôpital	52 milles.
de Bergintrum à St-Maurice	13 "
de St-Maurice à Axima	13 "
d'Axima au sommet du col	20 "
	78 "
Du sommet des Alpes à Ariolica (la Tuille)	6 "
de la Tuille à St-Didier	6 "
	90 "
Avec les 78 ci-dessus,	57 "
de St-Didier à la Plaine	
	147 milles.

M. de Luc a préféré faire passer Annibal par le Mont du Chat. D'un côté afin de remonter le Rhône et non l'Isère à partir de l'île des Allobroges, c'est-à-dire de Romans ; d'un autre côté afin d'expliquer mieux le combat livré à la première montée des Alpes, combat dont le premier tracé rapproche trop l'emplacement. Mais ce passage du Mont du Chat devient à son tour invraisemblable si la montagne, fort escarpée, était défendue par l'ennemi ; puisqu'il était si facile de tourner la position en remontant le Rhône jusqu'à Culoz (⁴), embranchement du chemin de fer actuel, au lieu de donner un assaut.

Le Mont-Cenis conduit au même point de la plaine italienne que le Genèvre, et, depuis le confluent de l'Isère jusque-là, la distance diffère peu, quelque chemin que l'on choisissé.

Pour concilier cette route avec Tite-Live on a imaginé de soutenir que la rivière de l'Arc pourrait bien avoir été autrefois une Druentia (Durance). Mais cet expédient ne saurait aboutir, car il faudrait encore expliquer les Tricastins, les Vocontiens et les Tricoriens de Tite-Live.

On place le premier combat près d'Aiguebelles, mais on oublie que cet endroit-là est en plaine et que le combat eut lieu à la première montée des Alpes.

Les deux villes, dont la première fut prise et dont la seconde ouvrit ses portes volontairement, sont aussi difficiles à découvrir sur le passage du Mont-Cenis que

(¹) Voyez Millin, mon Itin., I, p. 94.

(²) Voyez Cicéron, Orat. Philipp., V, 17.

(³) Ebel. Anleit. die Schweiz zu bereisen, II, 248.

(⁴) J'ai fait de ce détournement la 3^{me} variante du tracé.

sur celui du Grand-St-Bernard. En revanche on a trouvé le défilé dans lequel aurait eu lieu le second combat et le fameux rocher blanc. Le défilé est commandé de nos jours par le fort de Braman. Le rocher blanc est le rocher du plan de la Barmette.

Un motif plus sérieux de préférer le Mont-Cenis à tout autre passage serait la vue de la plaine d'Italie que l'on a en effet sur le bord du col du Cenis.

Mais Annibal put aussi montrer la plaine à ses soldats depuis quelqu'un des contreforts du Mont-Genève; c'est ainsi que Tite-Live a présenté le fait.

Contre le passage du Mont Cenis nous aurions encore à faire observer que, selon Polybe, il n'y avait qu'un seul passage connu sous le nom de *Saltus Taurinus*, or ce passage était certainement le mont Genève. Le passage du Cenis fut pratiqué pour la première fois par Pompée. Plus tard cette route fut construite définitivement par Cottius, fils du roi Domnus, qui régnait au temps d'Auguste sur les Segusiens (Suze), les Caturiges (Briançon) et les Garoceli (Maurienne). L'inscription de l'arc de Suze, Ammien et même Ovide témoignent de la construction attribuée à Cottius (¹).

Notre carte présente pour le passage par le mont Genève jusqu'à sept variantes. Quatre d'entre elles sont relatives au chemin à faire depuis le Rhône au mont Genève, les trois autres ne concernent que le passage supérieur et la descente en Italie (²).

Celle des quatre premières variantes, proposée par M. Fortin d'Urban, abandonne le Rhône au-dessus d'Orange, suit le torrent de l'Aigues jusqu'à Nions (Neomagum), gagne de là Gap, Chorges (Caturiges), Embrun (Ebroudunum), Brigantum (Briançon), puis le mont Genève.

Il est évident que cette direction n'est pas admissible : 1^o parce que le confluent de l'Isère est un point fixe, en raison des distances mesurées si exactement par Polybe et de la présence d'Annibal dans l'île des Allobroges dont l'emplacement est également hors de contestation ;

2^o Parce que Annibal voulait éviter une bataille avec le consul Scipion dans la Gaule, ce qu'il n'aurait pas obtenu en suivant cette direction. (³)

La seconde variante, indiquée sur la carte de Long, ramène Annibal de Romans à Valence (Valentia) puis gagnant la moyenne Drôme, passe par Luc-en-Diois (Lucus Augusta), puis à Die (Dea) et à Gap (Vapincum). De là on suit une direction commune à la première et à la troisième variante.

La troisième variante est celle que j'ai cru devoir adopter. De Romans Annibal prit la gauche de l'Isère jusqu'à Culare (Grenoble), et suivit le Drac jusqu'à St-Bonnet. De là il passe dans le versant de la Durance. Ce tracé est celui de M. Letronne. J'ai indiqué plus haut pour quelles raisons il me paraît seul conforme aux données combinées de Polybe et de Tite-Live.

La quatrième variante remonte depuis Culare le torrent de la Romanche et arrive ainsi directement à Briançon. Ce tracé est celui du chevalier Folard. Il est le plus direct pour celui qui se trouve à Culare, mais il passe par un pays plus difficile et s'accorde moins aisément avec les indications des anciens.

Des trois variantes de la deuxième catégorie, deux sont relatives au passage lui-même et la troisième à la descente.

D'Anville, Gibbon, Letronne, font passer Annibal par le mont Genève pro-

(¹) Ammien. Liv. XV, c. 10. Ovide in Ponticis, Liv. VII. Cottius a laissé son nom à la portion des Alpes comprise dans ses modestes états.

(²) Pour la carte j'ai utilisé surtout celle qui se trouve à la fin du volume IV, du Schw. Gesch.-Forscher en la complétant à l'aide des cartes de Long, d'Ukkert et de Valckenæer.

(³) Cette variante aurait en sa faveur Tite-Live, c. XXXI, qui fait arriver l'armée jusqu'à la Durance, sans combat, mais plus probablement il aura confondu en cet endroit la Durance et le Drac.

rement dit, d'où il entre dans la vallée d'Oulx (Ocellum), passe à Exilles et arrive à Suze (Segusium).

Une autre version, Vaudoncourt, Fortin d'Urban, etc., choisit le col de la Rousse, situé un peu au midi du Genève. On entre dans la vallée de Pragelles, par Sestrière. Le débouché de cette vallée est Pignerol.

La troisième variante repose sur une conception de Folard qui, au lieu de suivre tout simplement la vallée de Pragelles, dans laquelle il est descendu, prend tout à coup à gauche, par-dessus le col latéral où, à plus proprement parler, la montagne de Fénestrelle. De cette façon on revient dans la vallée de Suze ; mais, il faut l'avouer, par un bien étrange détour.

Par ces motifs, des trois variantes portant sur la descente des Alpes, c'est la première que je voudrais adopter.

Je terminerai par quelques observations tout à fait générales.

Les raisons qui durent déterminer Annibal et son guide Magilus, dans le choix de leur route à travers les Alpes, paraissent être les suivantes :

Eviter une bataille avec Scipion sur les rives du Rhône et, par conséquent, ne prendre ni le chemin des Alpes maritimes, le plus connu et le plus commode de tous, ni les passages du mont Viso, ni la route ordinaire du mont Genève, c'est-à-dire le tracé le plus méridional, adopté par Fortin d'Urban.

Une fois le consul Scipion évité, gagner l'Italie le plus rapidement possible par le chemin le plus commode et le mieux connu ; par conséquent par le mont Genève que les Gaulois qui conduisaient Annibal avaient passé eux-mêmes pour conquérir la Haute-Italie, et par lequel ils communiquaient habituellement avec leurs compatriotes transalpins. Les voies hasardées, trop longues où de trop difficile accès devaient être repoussées du moment qu'on avait le choix.

Cependant Annibal devait désirer de déboucher en Italie, à portée de ses alliés Gaulois. Nous avons vu qu'en passant par le mont Genève et Suze il obtenait ce résultat.

Parmi les nombreux écrivains qui se sont occupés de la campagne d'Annibal, il en est un seul qui révoque en doute l'habileté de la conception du général carthaginois. C'est M. Mommsen, un savant de l'école de Niebuhr, je veux dire d'une école qui pense en savoir plus que les anciens, sur ce que les anciens nous rapportent.

Selon M. Mommsen, Annibal faisait bien d'attaquer Rome en Italie, mais il eût mieux fait en choisissant la voie de la mer. L'auteur oublie que depuis la première guerre punique Carthage avait perdu la suprématie des mers. Une expédition maritime dans les parages mêmes de l'Italie était dès lors chose à peu près impossible. De plus, en abordant en Ligurie ou en Etrurie, Annibal n'atteignait pas son but essentiel, qui était de relever le courage des Gaulois cisalpins et de s'accroître de toutes les troupes que pourraient leur fournir ces populations intrépides mais trop inférieures aux Romains sous le rapport de la tactique.

La preuve que le parti d'essayer le passage des Alpes était le meilleur résulte d'ailleurs des expéditions successives d'Asdrubal et de Magon.

Asdrubal arriva en Italie sans difficultés par la voie que son frère avait suivie. Il fut vaincu ensuite par les Romains au Métaure, mais cela n'a rien à faire avec le chemin par lequel il est arrivé.

Magon débarqua en Ligurie, mais dans un moment où la Gaule cisalpine était soulevée tout entière contre Rome, dans un moment où les Gaulois Insubres occupaient le territoire des Taurini jusqu'à l'Apennin, et cependant, à peine débarqué, Magon dût livrer bataille, d'abord aux Ligures de l'Apennin, tout de suite après aux Romains qui le repoussèrent et le forcèrent à se rembarquer sans avoir opéré la diversion en vue de laquelle son expédition avait été conçue et dirigée.

Malgré M. Mommsen, l'expédition d'Annibal en Italie restera aux yeux des modernes ce qu'elle était pour les anciens, une œuvre de génie conduite avec autant de prudence que de hardiesse.

Pour l'histoire de notre pays, elle offre un intérêt d'un autre genre que je relèverai en terminant. C'est pour ainsi dire la première page historique touchant les populations qui habitaient les deux versants des Alpes occidentales.

A l'occasion d'Annibal les écrivains de l'antiquité nous font savoir les noms de ces populations, et l'emplacement de leurs différents territoires.

A l'occasion d'Annibal, nous obtenons sur cette contrée des notions ethnologiques qui ne sont point sans prix. Nous apprenons avec certitude qu'une race Ligurienne, assez rapprochée de la race Ibérique qui habitait l'Espagne, la Sardaigne et la Corse, a occupé, dès une haute antiquité, les versants méridionaux de toute la partie des Alpes qui est la plus voisine de nous. Il est probable que, lorsque les Gaulois de race celtique envahirent successivement les plaines du Pô, du VI^e au IV^e siècle avant Jésus-Christ, les Ligures habitaient déjà la partie de ces plaines la plus rapprochée de la Gaule et furent rejettés, les uns sur la droite, dans l'Apennin et la Ligurie classique, les autres sur la gauche, dans nos Alpes. La même chose arriva, selon Tite-Live, Pline, etc., aux Etrusques septentrionaux, dont une partie trouva un refuge dans les sauvages vallons de la Rhétie, tandis que l'autre se repliait sur ceux de ses compatriotes dont les établissements se trouvaient dans la contrée à laquelle ils ont laissé leur nom.

Cette différence de race que nous apercevons dans les notes très vagues et très incomplètes du reste, qui nous sont parvenues touchant les Alpes au temps de la deuxième guerre punique, trouverait sa confirmation dans une étude un peu approfondie des anciens noms de lieux, science qui commence à peine.

A cette différence de race, trop peu étudiée par les historiens, Annibal dut en partie les grandes difficultés qu'il a éprouvées sur sa route. C'est ce qui l'obligea à chercher plus au nord une voie nouvelle pour arriver au mont Genève. En suivant cette direction, malgré l'appui bienveillant qu'il rencontre auprès des Allobroges proprement dits, il trouve des ennemis inattendus, ou du moins plus redoutables qu'il ne l'avait supposé, dans les peuplades liguriennes qui occupaient les derniers et les plus haut passages. La guerre des Taurisques avec les Insubres avait agité et soulevé toutes ces populations ; les ennemis des Insubres étaient par là même ennemis des Carthaginois.

Combien, un siècle plus tard, les braves montagnards liguriens ne durent-ils pas déplorer la politique à courte vue qui leur avait fait préférer l'alliance romaine à celle d'Annibal ! l'alliance du conquérant rapproché d'eux à celle de cet étranger venu de la rive africaine dans le but de briser la puissance encore mal assurée de leurs futurs dominateurs !

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie ; Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie (à Zurich).

ANNONCE.

Il vient de paraître

chez CORBAZ et C°, imprimeurs-éditeurs, à Lausanne, TANERA, à Paris, et chez les principaux libraires :

LE GÉNÉRAL JOMINI, SA VIE ET SES ÉCRITS

par F. LECOMTE, colonel fédéral suisse.

2^e édition, revue et augmentée.

Un volume in-8° avec portrait du général et carte, fr. 6. Avec atlas, fr. 12.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE. 3.